

<http://ugtg.org/spip.php?article1839>



Lettre ouverte "Force Ouvrière de la Creuse" aux parlementaires pour l'arrêt de la répression et le respect des engagements en Guadeloupe



Date de mise en ligne mercredi 11 juillet 2012

- Actualité -

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

A Madame Renée NICOUX, Monsieur Jean-Jacques LOZACH, sénateurs
A Monsieur Michel VERGNIER, député

Madame et messieurs les parlementaires de la Creuse,

L'Union des Syndicats Force Ouvrière de la Creuse (UD FO), réunie ce jour en comité syndical, informée de la répression judiciaire orchestrée en Guadeloupe à l'encontre des militants du LKP (Lyannaj kont pwôfitasyon) et particulièrement de l'UGTG (Union Générale des Travailleurs de Guadeloupe) en conséquence de leur activité syndicale, considère qu'il s'agit là d'une violation par l'Etat français des conventions de l'Organisation Internationale du Travail garantissant la liberté et les droits syndicaux en particulier la protection des droits d'organisation et de négociation collective.

En conséquence, l'UD FO de la Creuse s'adresse publiquement à vous, élus de la Creuse au parlement, pour vous demander d'intervenir dans le cadre de votre mandat, auprès du Ministre du Travail et auprès du Garde des Sceaux pour obtenir :

- ▶ l'arrêt immédiat de toutes les poursuites judiciaires et la levée de toutes les peines prononcées à l'encontre des syndicalistes de l'UGTG et des autres organisations du LKP,
- ▶ que soit respectés le droit de revendication et de négociation collective en Guadeloupe.

Recevez, Madame, Messieurs les parlementaires, l'expression de notre haute considération et de notre attachement à la défense des libertés démocratiques.

Fait à Guéret le 21 juin 2012

Maison des Associations et des Syndicats - 11 Rue de Braconne - B.P. 113 - 23003 GUERET CEDEX

Tél. : 05.55.52.06.28

09.61.65.31.88

udfo23@force-ouvriere.fr

Email : FO.CREUSE@wanadoo.fr